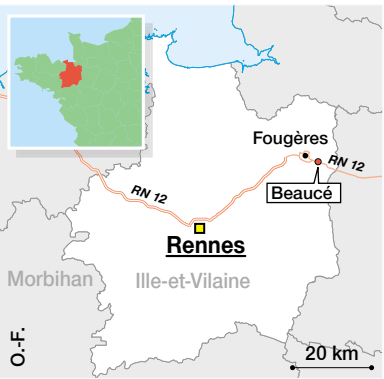


A Beaucé, les habitants ne veulent plus de la RN 12

C'est le dernier bourg breton, à l'est de l'Ille-et-Vilaine, encore traversé par une route nationale. Un projet de déviation est en cours mais les habitants s'impatientent.



À Beaucé (Ille-et-Vilaine), le centre-bourg est traversé par une route Nationale. Un cas unique en Bretagne.

À Beaucé, près de Fougères en Ille-et-Vilaine, pour se rendre à la mairie, à l'école ou encore pour acheter son pain il faut emprunter une route nationale.

La RN12, qui relie aujourd'hui Fougères à Alençon (Orne) traverse en effet le centre-bourg. Le problème c'est qu'elle voit passer aujourd'hui 10 300 véhicules par jour dont 1 300 poids lourds. Et selon des estimations de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (Dreal) le trafic pourrait atteindre les 13 700 véhicules d'ici 2044.

Pas avant 2024...

Dix fois plus de voitures que d'habitants, la situation est depuis plusieurs années insupportable. L'État est conscient du problème. « Le projet concernant la déviation de Beaucé est prioritaire. Il a été inscrit au contrat de plan État-Région 2015-2020 », rapporte Pierre-Alexandre Poivre, responsable de la division maîtrise d'ouvrage intermodale de la Dreal.

Depuis le 30 janvier, le projet est en phase de concertation publique.

Sur place, quatre scénarios sont présentés aux habitants. Une décision finale sur le tracé qui permettra aux automobilistes de contourner la commune devrait être présentée avant l'été. Mais il n'y a pas de quoi s'emballer pour autant. « Un projet routier requiert un processus très long, avertit Pierre-Alexandre Poivre. Les travaux ne devraient pas débuter avant 2021-2022 et la mise en service sera effective au plus tôt en 2024. »

En attendant, les habitants craignent pour leur sécurité. « Il faudrait améliorer les passages protégés. C'est dingue d'avoir des difficultés pour sortir de chez soi », râle un riverain.

Contrairement aux statistiques analysées par les services de la Dreal qui juge cette portion de route « peu accidentogène », ceux qui la fréquentent régulièrement font état d'une dangerosité quotidienne. En mémoire, une série d'accidents survenus en avril 2016, dont l'un avait coûté la vie à un automobiliste. Plus récemment, une mère de famille et ses deux enfants ont été renversés par une voiture alors qu'ils se rendaient à l'école.

« C'est un vrai problème. À plusieurs reprises nous avons évité le drame, il faut que le projet de déviation aboutisse au plus vite », lâche Jean-Louis Lagrée, maire de Beaucé. Seulement l'enjeu sécuritaire n'est

pas le seul point du dossier. « Le projet va engager le territoire pour des décennies, il sera impossible de faire machine arrière », insiste Pierre-Alexandre Poivre.

Les différentes options présentées aux habitants ces derniers jours devraient coûter entre 15 et 30 millions d'euros. Les élus locaux sont divisés sur le choix à faire. Et si le chantier démarre, il entraînera des aménagements fonciers. Les agriculteurs s'en inquiètent. Les négociations s'annoncent rudes. Pour que le dernier centre-bourg breton puisse vivre sereinement, il faudra patienter.

Charles DROUILLY.

À Merdrignac, 700 camions chaque jour devant chez eux



Voitures et camions se croisent au ras des maisons.

de Rennes ou du Morbihan, c'est la seule route pour rejoindre la RN12. C'est aussi l'axe emprunté par les transporteurs de bovins pour rejoindre l'abattoir de Kermené à Collinée. »

Un danger omniprésent

Aux abords d'une école, d'un lotissement et d'un parc des sports, un tel trafic interpelle. Il y a cinq ans l'aménagement de la route a été modifié. La chaussée a été rétrécie et des ra-

lentisseurs ont été installés. Pour apporter de la sécurité.

Mais le bât blesse... Un habitant rappelle que « la situation ne s'est pas améliorée. Bien au contraire. Les camions freinent pour pouvoir se croiser. Et mettent les gaz pour repartir. En passant sur les ralentisseurs, leur remorque claque sur la chaussée. Et cela tout au long de la journée. »

Une centaine de mètres plus loin, dans le bas de la rue, même constat.

Pour Robert Prigent, le danger est omniprésent. Il évoque le passage d'un camion monté sur le trottoir devant sa maison pour croiser plus facilement un autre camion. « J'ai fait un bond en arrière ». Il pointe aussi du doigt le vacarme occasionné par le passage de bétailières devant chez lui à 22 h. « On dirait le tonnerre ou un avion ! »

Les riverains s'accordent à dire que les nuisances sont multiples. « Pour nous rassurer, on devait nous faire une belle avenue où les camions se fonderaient dans le paysage, ironisent-ils. C'est le bruit, le danger et les odeurs liées à la perte de fumier qui se fondent au paysage ! »

« Cela fait 25 ans qu'on se bat », témoigne Germain Doublet. Aujourd'hui le seul espoir des riverains repose sur l'aménagement prévu de la RN164 sur le secteur de Merdrignac. « Il faudrait intégrer à ces travaux le contournement de l'Avenue du Mené. Sinon ce sera fini pour toujours. » Le pari n'est pas gagné : une route est gérée par le département, l'autre par l'État.

Isabelle SIGOURA.

Loger en Cité-U pour des courts séjours

Le Crous propose aux étudiants et apprentis des formules d'hébergement plus courtes, sans conditions de ressources.

Après le casse-tête de la recherche d'un logement en septembre, les étudiants et leurs parents se retrouvent souvent confrontés à une autre problématique : où se loger pour effectuer un stage, passer un concours, travailler pour un job d'été ?

Dès février, et surtout à partir du mois d'avril, les Cités universitaires se vident de leurs locataires, offrant des chambres disponibles dans le parc géré par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous).

« Afin de faciliter la mobilité des jeunes, nous leur proposons des formules d'hébergement en court et moyen séjours », explique le Crous. Si l'on veut, par exemple, passer deux nuits à Rennes pour les épreuves d'un concours, il suffit de réserver une chambre pour seulement 15 € la nuit (avec le wifi gratuit et un kit linge). Le tarif est dégressif en fonction de la durée. Un séjour de deux mois, par exemple, est facturé 279 € par mois (240 € pour un étu-

diant boursier) En Bretagne, le Crous possède des résidences à Rennes, Brest, Quimper, Lannion, Saint-Brieuc, Lorient et Vannes. « Cette formule existe déjà depuis plusieurs années, précise encore le Crous, mais les étudiants et leurs familles ne pensent pas faire appel à nous. »

Cet hébergement à tarif imbattable est pourtant réservé aux étudiants et apprentis (sans conditions de ressources, à la différence du logement à l'année), aux enseignants-chercheurs, aux personnels de l'Éducation nationale ainsi qu'aux groupes. Pas question de s'ouvrir à des touristes de passage, pour ne pas faire concurrence aux professionnels de l'hôtellerie.

Olivier BERREZAI.

Pour réserver une chambre ou un studio, se connecter au site du Crous, au plus tard 48 heures à l'avance : www.crous-rennes.fr



Le Crous propose des chambres et des studios pour de courts séjours.

352 km/h C'est la vitesse atteinte par un train d'essais sur l'ensemble de la nouvelle ligne à grande vitesse entre Le Mans et Rennes.

Cette vitesse correspond à la vitesse commerciale, 320 km/h, augmentée de 10 %. C'est une nouvelle étape franchie pour obtenir l'autorisation de mise en exploitation commerciale. Les essais vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois à Connerret et la Milesse, près du Mans, Sablé-sur-Sarthe et Laval.

Langues régionales : des avis contrastés

La Fédération culturelle Kevre Breizh salue le travail des députés. L'UDB, en revanche, dénonce une manœuvre politique.

Mardi soir, à l'Assemblée nationale, les députés ont adopté, en première lecture, et à la quasi-unanimité (68 pour et 3 contre), une proposition de loi visant à promouvoir les langues régionales (notre édition d'hier).

Tangi Louarn, porte-parole de la Fédération des associations culturelles bretonnes « salue le travail de la députée Annie Le Houérou (rapporteur du texte) et de toutes celles et ceux qui ont contribué aux évolutions récentes dans un système jacobin archaïque et conservateur. »

Tout en considérant qu'il n'y a pas là de « révolution », et regrettant qu'un statut ne soit toujours pas accordé à l'enseignement bilingue im-

mersif, Kevre Breizh considère que « cette proposition de loi conforte des progrès souvent mis en œuvre sur le terrain et vise à les renforcer. »

L'Union démocratique bretonne pose, en revanche, deux questions très critiques : « À l'approche des élections législatives, comment de pas penser à une manœuvre électorale ? » Et, « pourquoi ne pas avoir proposé (ce texte) au début de la législature ? »

« Nous demandons des actes sur le terrain, pas des effets de manche à l'Assemblée nationale » ajoute l'UDB.

La Bretagne en bref

Fillon : Goulard invoque la séparation des pouvoirs

François Goulard, le président (Les Républicains) du conseil départemental du Morbihan, suit, bien sûr, de près les évolutions de l'affaire Fillon. Pour lui, il y a, à travers cette enquête, une violation de la séparation des pouvoirs. Il s'en explique : « Si François Fillon avait tué père et mère, l'intervention de la Justice ne souffrirait aucune critique. Mais il s'agit, pour l'essentiel, de l'utilisation des crédits que l'Assemblée

nationale met à disposition des députés pour rémunérer des collaborateurs. Juger de l'effectivité de leur travail doit-il être soumis à l'appréciation des juges ? Il est permis d'en douter, au regard de ce principe essentiel qu'est la séparation des pouvoirs. » François Goulard ajoute cet argument à sa prise de position : « La Cour des comptes ne considère pas que ces dépenses relèvent de sa juridiction. »

Forough Salami soutiendra Benoît Hamon

Forough Salami-Dadkhan, vice-présidente PS de la Région Bretagne (en charge de l'Europe et de l'international) a voté Manuel Valls au second tour de la primaire de gauche. Elle fait aujourd'hui « le choix de la cohérence et de la loyauté » en soutenant Benoît Hamon, « car il est l'homme qui a été choisi au terme d'un pro-

cessus démocratique dont j'ai accepté les règles. » L'élue brestoïse attend désormais du candidat désigné par la primaire qu'il « trouve les mots justes pour ce rassemblement, que nécessite l'élection présidentielle, s'effectue sur les bases les plus larges possible. »

6,8 km de plus à quatre voies entre Rennes et Angers



Avec 6,8 km, la section à 2 X 2 voies, entre Retiers et Martigné-Ferchaud, au sud de l'Ille-et-Vilaine, est la plus longue mise en service depuis le début de l'aménagement de l'axe Bretagne-Anjou. Cette nouvelle portion a été inaugurée mardi (photo). Les travaux avaient débuté en juin 2013. Les automobilistes roulent désormais sur une 2 x 2 voies depuis la rocade de Rennes jusqu'au nord de Martigné-Ferchaud, soit sur 38 kilomètres en continu.

L'orgue du Likès : de Quimper à Plouhinec

Depuis dix ans, l'orgue du Likès, l'établissement d'enseignement privé de Quimper, ne fait plus entendre de notes. Et pour cause : il est entièrement démonté depuis qu'il a fallu faire de la place pour installer un nouveau self. Pourtant, une nouvelle vie se dessine pour lui. Il devrait prendre la direction de l'église de Plouhinec (Morbihan), pas très loin de Lorient, où une association se mobilise pour justement trouver un orgue. L'église Notre-Dame-de-Grâce en possédait

un, mais c'était il y a bien longtemps. Il fut détruit par les bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale. Une convention vient donc d'être signée entre Le Likès et Plouhinec. La commune a acheté l'orgue pour un euro symbolique. Pour autant, il faudra encore réunir une somme estimée à 600 000 € pour transporter les milliers de pièces de l'orgue, le remonter à Plouhinec et l'accorder. La mairie a sollicité la Fondation du patrimoine qui s'est montrée intéressée.

Des dispositifs bretons contre l'illettrisme

L'illettrisme concerne 3 % des jeunes Bretons, alors que la moyenne nationale s'établit à 3,6 %. Il n'empêche, la Région au titre de ses compétences en matière de formation, l'État, des partenaires sociaux et des associations, se sont mobilisés pour mettre en place des outils originaux afin de faire reculer l'illettrisme. Par exemple, le parcours « compétences clés »,

qui prévoit un volet contre l'illettrisme, a été suivi, en 2015, par plus d'un millier d'adultes. Plus de 1 800 jeunes ont suivi une « prestation préparatoire à l'insertion ». Et 600 personnes, qui préparent leur insertion professionnelle, ont bénéficié d'un dispositif visant à acquérir ou à retrouver ces savoirs de base.